

COLLECTIVITÉS

Développement local : l'ESS génère des solutions

ESS. Les structures régionales de l'Économie sociale et solidaire, réunies dans le collectif Le Générateur, ont développé des solutions qui s'adressent aux collectivités, notamment rurales, en mal de cohésion sociale et de création d'emploi. Elles leur proposent d'analyser à leur côté les besoins du territoire et de la population pour construire un projet concret avant de le confier à des acteurs de terrain. Exemples en Côte-d'Or et ailleurs en région.

INTERVIEW  **L**e Journal du Palais. Le Pôle d'Économie solidaire de l'agglomération dijonnaise (PESAD) de Côte-d'Or a opéré un renouvellement de ses équipes et de ses missions. Expert de l'entrepreneuriat social et solidaire, il accompagne aussi les collectivités. Que propose exactement à ces structures ? **Fabrice Pénasse, directeur du PESAD à Dijon.** Nous avons fait le constat que bien souvent des projets sont en gestation – maraîchage bio, services de proximité et de solidarités locales – mais qu'ils ont du mal à se concrétiser. Nous proposons de franchir trois étapes pour passer de l'idée au projet. La première étape comprend la réalisation d'un diagnostic territorial opérationnel pour identifier les besoins, en concertation avec les acteurs du territoire. Puis on passe à la formalisation de l'idée en un projet concret.

Enfin, nous cherchons un porteur local du projet. Nous avons proposé à la ville de Chenôve, dont nous sommes partenaires depuis plusieurs années, de l'accompagner sur un projet qui pourrait démarrer en octobre et s'étaler sur trois ans. Et nous entendons bien nous développer sur d'autres territoires.

Quel a été l'élément déclencheur de cette évolution ?

Sollicité par la région Bourgogne-Franche-Comté (BFC), le Pôle a rendu une réponse collective avec les membres de notre regroupement de structures bourguignonnes, le Groupement d'accompagnement à l'innovation sociale (GRAIS) et des acteurs franc-comtois pour accompagner les collectivités publiques, en particulier les communes, les communautés de communes et les Pays, à la création d'activités sur leurs territoires, en rural comme en urbain (Voir encadré).

Quels sont les éléments qui assoient votre légitimité pour intervenir au côté des collectivités ?

Outre notre expérience dans l'ac-

compagnement à la création d'activités et notre lecture de l'entrepreneuriat spécifique au secteur de l'ESS – qui repré-

sente 12 % de l'emploi salarié en Côte-d'Or – nous avons fait évoluer notre équipe pour répondre à l'évolution de

notre métier vers le développement territorial. Ses membres (master en gestion des structures de l'ESS, docteur



en histoire et aménagement des espaces, master Acterra action publique pour le développement durable des territoires, etc.), ont

« identifier les besoins en concertation avec les acteurs du territoire »

les capacités à analyser un territoire, à produire une lecture multisectorielle des problématiques, économique, politique, sociale, territoriale. Et puis nous avons en commun avec les collectivités une vision de l'économie au service de la cohésion sociale, du développement des solidarités locales et de la défense de l'intérêt général.

Comment se dessine l'avenir du Pôle, après les changements intervenus depuis 2016 ?

L'équipe des chargés d'accompagnement a été renouvelée, je suis moi-même arrivé en 2017. Le conseil d'administration a été renouvelé entièrement en 2015, avec des entrepreneurs que le pôle a accompagnés. L'équipe bénévole s'appuie sur une douzaine de personnes avec des compétences, notamment des étudiants très intéressés par l'ESS, un enseignant chercheur, une juriste. Tous ensemble nous allons écrire le projet 2018-2020 et ses orientations. Dès mon arrivée, j'ai souhaité sortir d'un certain isolement pour développer des partenariats, nous faire connaître des prescripteurs, créer un réseau. J'ai déjà rencontré la Chambre régionale de l'ESS, Pôle Emploi, la Coursive Boutaric, Créativ'. Nous pouvons aussi mieux investir le rural, où nous sommes insuffisamment sollicités. Et mieux faire connaître notre offre territoriale : le Dispositif local d'accompagnement (DLA) de Côte-d'Or (accompagnement des associations) pour lequel nous sommes reconduits pour trois ans, mais aussi l'accompagnement à la création d'activités et l'accompagnement au territoire. Nous devons aller sur les salons associatifs et à la rencontre des élus, des techniciens des collectivités. La région BFC nous soutient également à travers le GRAIS et pour trois ans sur le dispositif Puls'Actions d'aide aux porteurs de projets. Une enveloppe de 50.000 euros qui, ajoutée au financement du DLA, assure notre pérennité et structure notre travail pour les trois ans à venir.



De gauche à droite à l'arrière-plan, Vincent Walter, Malika Durieux et Franck Dubois, chargés d'accompagnement. Premier plan : Audrey Badet, assistante en charge de la communication et Fabrice Penasse, directeur. Le Pesad gère aussi la plateforme régionale de financement participatif Graines d'Actions. Celle-ci va devoir évoluer pour des raisons réglementaires et financières.

Le Générateur :

UN APPEL À CANDIDATURES POUR LA GRANDE RÉGION

CRÉÉ EN FRANCHE-COMTÉ ET ÉLARGI À LA BOURGOGNE, LE GÉNÉRATEUR REGROUPE LES STRUCTURES RÉGIONALES DE L'ESS À MÊME D'ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS. ELLE A LANCÉ UN APPEL À CANDIDATURES ET CHOISIRA COURANT OCTOBRE LES TERRITOIRES RETENUS.

« L'objectif du générateur est de faire émerger des projets en partant des besoins et ressources du territoire. C'est une démarche inversée par rapport à la démarche classique d'accompagnement, puisqu'il s'agit d'accompagner d'abord la collectivité plutôt que les porteurs de projets », résume Anne-Marie Bailly, responsable d'Émergence chez Franche-Comté Active et coordonnatrice du Générateur. Outre Émergence, font partie du collectif le Clus'Ter Jura, Go Up et les membres du GRAIS : Active (71), la FDFR89 et le PESAD (21). L'appel à projets prévoit que les collectivités –

communes de plus de 10.000 habitants, les intercommunalités, Pays - se portent volontaires pour se lancer dans la démarche. Une petite dizaine – dont Chenôve - a postulé à ce troisième appel à candidatures, le deuxième pour la grande région. Les thématiques tournent autour de l'agroalimentaire, de la structuration de filières, du maraîchage, de la valorisation des savoir-faire locaux, des circuits courts ou encore du tourisme. « Les trois-quarts des projets émergent de collectivités rurales, précise Anne-Marie Bailly, et ont le plus souvent pour objectif de réimplanter de l'emploi et de l'activité localement. En partant du territoire, ce travail crée des dynamiques et des regards croisés qui enrichissent les projets ». À Chenôve, qui a déposé sa candidature, la ville n'a pas voulu choisir de thématique pour « se laisser la plus grande liberté possible pour faire émerger les besoins non satisfaits et les projets ».

